Fiche de Poste:

DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX

Rattachement: Directeur Général Adjoint	Encadrement: Chefs de département

Raison d'être du poste:

Le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux garantit la sécurité juridique des activités, engagements et décisions de la Banque, en assurant la maîtrise des risques juridiques, précontentieux et contentieux. Il veille à la protection des intérêts de la Banque, à la sécurisation des opérations et des actes juridiques, ainsi qu'à l'accompagnement juridique des métiers et des projets stratégiques. Il contribue également à la préservation des actifs et au recouvrement des créances en souffrance.

Missions principales

- Définir et mettre en œuvre la stratégie juridique et contentieuse de la Banque, en veillant à la protection de ses intérêts et à la maîtrise des risques juridiques.
- Superviser les activités des départements des Garanties, de l'Assistance Juridique, du Précontentieux et du Contentieux, assurer leur coordination et veiller à la cohérence de leurs interventions.
- Assurer la sécurisation juridique des opérations, actes, contrats et engagements de la Banque, en apportant un appui-conseil aux différentes entités et métiers.
- Piloter la prévention et la gestion des risques juridiques et contentieux, notamment à travers le suivi des dossiers sensibles, des litiges et des actions de recouvrement.
- Représenter ou faire représenter la Banque dans les procédures judiciaires et extrajudiciaires, et veiller à la défense de ses intérêts devant les juridictions et instances compétentes.
- Superviser la gestion des garanties et des créances en souffrance, en veillant à l'efficacité des dispositifs de sécurisation et de recouvrement.
- Piloter la réalisation des garanties et la gestion juridique des biens acquis en réalisation de garanties, en lien avec les directions concernées, en vue de leur cession ou de leur valorisation.
- Sélectionner, coordonner et évaluer les auxiliaires de justice et conseils externes (avocats, huissiers, notaires), et veiller à la maîtrise des frais de procédure.
- Conseiller la Direction Générale et les organes de décision sur les enjeux juridiques, réglementaires et contentieux susceptibles d'affecter la Banque.
- Veiller à la conformité juridique des activités de la Banque avec les dispositions légales, réglementaires et jurisprudentielles applicables, et assurer une veille juridique sur les évolutions susceptibles d'impacter ses activités.
- Proposer et mettre en place les procédures, politiques et dispositifs de maîtrise des risques juridiques et contentieux.
- Assurer le reporting juridique et contentieux auprès de la Direction Générale, notamment sur les principaux risques, dossiers sensibles, litiges, garanties et

résultats du recouvrement, ainsi que les éléments nécessaires à l'évaluation des provisions pour litiges.

Formation et expérience:

- Bac+5 en droit des affaires, droit civil, droit bancaire, droit des contentieux ou équivalent
- Minimum 10 ans d'expérience en direction juridique bancaire ou en cabinet d'avocats, dont au moins 5 ans à un poste d'encadrement

Connaissances et compétences professionnelles :

Savoirs :

- Maîtrise de la réglementation et des fondamentaux en rapport avec son domaine d'intervention ;
- Maîtrise du droit des affaires (Actes uniformes OHADA) et du droit social ;
- Connaissances du droit commercial, du droit des contrats et du droit des sûretés (Acte uniforme portant organisation des sûretés) ;
- Maîtrise des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution (Acte uniforme OHADA) ;
- Bonne connaissance du droit foncier et immobilier sénégalais (régime foncier, titres fonciers, copropriété, promotion immobilière) ;
- Connaissance de la réglementation bancaire ;
- Connaissance de l'ensemble des risques bancaires ;
- Maîtrise des caractéristiques des services, produits bancaires et assurance

Savoir-faire :

- Gestion et analyse des risques juridiques
- Identification des problèmes, établissement d'un diagnostic et formulation de propositions d'action
- Interprétation correcte des textes de loi, des règlements et de la jurisprudence
- Mise en œuvre des procédures et des règles
- Gestion du contentieux complexe
- Rédaction et révision de documents juridiques
- Négociation et gestion des relations
- Techniques de management d'équipe

Savoir-être :

- Leadership
- Capacités managériales
- Travail en équipe
- Sens de l'initiative
- Esprit analytique
- Esprit critique
- Pédagogie

- Sens du service
- Force de proposition et de conviction
- Empathie
- Sens de l'écoute
- Travail sous pression
- Sens de l'organisation

Autonomie et Responsabilités

Large autonomie dans l'organisation et la conduite des activités juridiques et contentieuses, dans le cadre des délégations de pouvoirs définies par la Direction Générale.

Responsabilité de la sécurité juridique des actes et engagements de la Banque, de la défense de ses intérêts en justice et de l'efficacité du recouvrement contentieux. Les transactions, abandons de créances et actions significatives sont soumis à la validation des instances habilitées.